

■ **J-PM Carrelage et faïence, Jean-Pierre Maucci**, à Prilly, CH-550-1039858-0 (FOSC du 29.11.2006, p. 16). Par décision du 25 janvier 2007, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 2694 du 06.03.2007
(03833074 / CH-550.1.039.858-0)